



PROCES-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 24 NOVEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 24 novembre à 18h, le conseil municipal, dûment convoqué dans les délais légaux, s'est réuni dans la salle du conseil de la commune, sous la présidence de Monsieur le Maire, Philippe BRAULT.

Présents :

Mesdames Sandrine BARRAUD, Catherine BEJARD, Sophie DRAPEAU, Monique MEGE, Céline SOUILLE et Carole MAIRE et Messieurs Laurent BEJARD, Philippe BRAULT, Pascal CHARLES, François FAIVRE, Bruno ROQUET et José THOBIE.

Représentés : Cyril RAYMOND-GONCALVES représenté par Pascal CHARLES.

Excusés : Nicolas ARQUE, Marylène BOURDILA, Isabelle DAVAL, Michel MALLET,

ORDRE DU JOUR

FINANCES LOCALES

- Budget principal - Décision Modificative N°06.

INTERCOMMUNALITE

- Présentation du PADD par la Communauté de Communes du Haut Poitou.

Monsieur Le Maire ouvre la séance à 18h

L'appel est fait et le quorum est atteint.

Monique MEGE est élue secrétaire de séance.

FINANCES LOCALES

Délibération 202511104 : Budget principal – Décision Modificative N°06.

Monsieur le Maire expose au conseil municipal la nécessité d'effectuer les virements de crédits suivants :

Désignation	Dépenses		
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	
INVESTISSEMENT			
D - OP 88 - EQUIPEM. ET MATERIELS ECOLES / PERISCOLAIRE / RESTAURATION		7 400,00 €	Insuffisance de crédits pour la remise en place de la structure de jeux derrière la médiathèque
D - OP 30 VOIRIES	7 400,00 €		Report du projet de rénovation du pont de moulin Bouchet
TOTAL INVESTISSEMENT	7 400,00 €	7 400,00 €	
TOTAL GENERAL	0,00 €		

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** la décision modificative N°06.
- **DONNE** tout pouvoir à Monsieur le Maire pour suite à donner.

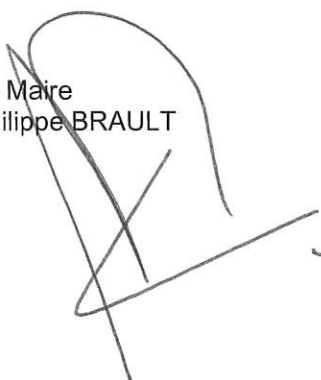
INTERCOMMUNALITE

Arrivée de Marylène BOURDILA et Michel MALLET.

Présentation du PADD par la Communauté de Communes du Haut Poitou.

Fin de séance à 20h05

Le Maire
Philippe BRAULT



La Secrétaire de Séance
Monique MEGE

